



**COURSE A PIED : 20 OCTOBRE 2019 « **COURSE ENFANT NATURE DES 3 ETANGS** »**

**RÈGLEMENT et INSCRIPTION COURSE ENFANT**

**Article 1 :** Le Running club Colombier Saugnieu organise le 20 octobre 2019 sa 4 ème course nature des 3 étangs.

**Article 2 :** Un parcours de **1.5 km sera réservé aux enfants** sous la forme d'une course **gratuite**.

Le parcours est sécurisé et n'emprunte pas les voies de circulation.

Seuls les enfants nés en **2009, 2010 et 2011** pourront courir sous réserve que leur inscription soient validées par leurs parents.

**Article 3 :** **Inscription et remise des dossards** le dimanche matin de 8h00 à 9h00. Le dossard devra être positionné de manière visible sur l'abdomen. Le dossard devra être conservé pour l'accès au ravitaillement

Pour plus de simplicité, **vous pouvez envoyer votre inscription par courrier** avant le 15 octobre à l'adresse :  
RUNNING CLUB COLOMBIER SAUGNIEU – COURSE ENFANT - 90 rue de la mairie – 69124 colombier saugnieu.

**Article 4 : DEPART :** Juste après le départ des adultes, soit 9h10

**Article 5 : PODIUM :** Juste avant la remise des prix 'course adulte' soit **10h40**.

Seront récompensés : Les 3 premiers garçons et 3 premières filles.

Un cadeau souvenir sera remis à l'arrivée à chaque participant (e).

**Pour recevoir les lots et coupes, les enfants devront être présents lors de cette remise de récompenses.**

(Remise des prix : 10h45 (9.1 km) et 11h00 (18.6 km). Les lots ne seront remis qu'aux personnes présentes.)

**Article 6 :** Des équipes de secouristes seront présentes durant l'épreuve.

**Article 7 :** Chaque participant se doit d'avoir un comportement éco responsable, en ne laissant aucun déchet dans la nature. Utiliser les poubelles mises à sa disposition au ravitaillement.

**Article 8 :** L'association Running Club a souscrit une assurance de responsabilité civile couvrant l'organisation de cette manifestation. Les participants ne sont pas couverts individuellement par l'organisation pour leur responsabilité personnelle, ainsi que pour leurs dommages corporels. Il appartient à chaque participant de se couvrir pour ses propres dommages.

Avant et après la course, les enfants seront sous la responsabilité des parents.

**Article 9 :** L'inscription donne droit aux organisateurs à exploiter toutes les photos et vidéos réalisées le jour de la course ; si vous souhaitez refuser ce droit, vous devez le faire savoir au moment de l'inscription en le notant par écrit sur ce bulletin d'inscription.

**Article 10 :** L'accès au ravitaillement est réservé aux enfants porteurs d'un dossard.

**Nom / prénom de l'enfant :**

Date de naissance :

GARCON – FILLE ( rayer la mention inutile)

N° DOSSARD (remis par l'organisateur) :

Je soussigné :.....représentant légal, autorise mon enfant.....

a participer à la COURSE ENFANT DES 3 ETANGS selon le règlement ci-dessus.

SIGNATURE :